

## Discours n° 3

### « Citation et textologie du journal : ce que vient faire l'infinif de narration dans les colonnes des quotidiens »

Frédéric Torterat

Université de Nice – IUFM

/ EA 4080 (Université Paris-Sorbonne)

frederic.torterat@unice.fr

#### Résumé

Cette contribution, qui porte sur un emploi spécifiquement locutionnel de l'infinif dans le contexte de la presse écrite francophone, aborde plus particulièrement les usages de ce type d'expression dans les journaux quotidiens. C'est donc comme construction grammaticale, mais aussi comme formule spécifique insérée dans le discours journalistique qu'est envisagé ici l'*infinif de narration*, dont l'emploi, quelquefois abondant dans notre corpus, place les démarches citationnelles des écrits de presse dans une mise en scène des propos rapportés. Par ailleurs, cet emploi révèle à bien des égards, dans le cadre cette fois-ci de la répartition entre discours citant et discours cité, un enchérissement, voire une intensification de l'événement d'énonciation, en arrière-plan d'une évidente tonalité polémique.

La première partie de cette contribution présente de manière sommaire ce qu'est l'infinif de narration sur le plan linguistique, tout en revenant sur les invariants qui le caractérisent. La deuxième partie traite des apports de ce type d'expression verbale dans le cadre des formes de textualité du journal quotidien. Dans la troisième partie, l'infinif de narration est envisagé comme un élément rédactionnel singulier, une variable significative de la citation journalistique.

#### Abstract

This contribution deals with a specific use of the infinitive in the context of the French-speaking print media, and more particularly common representations of this type of expression in the daily newspapers. We are thus dealing here with the "narrative infinitive" as a grammatical construction, but also as a specific formula of media speech. According to our corpus, this use indicates how journalistic drafting stages the fact, in other words places it in a reconstruction, with intensification of the event, underlying a clearly polemical tone.

The first part of this article presents the infinitive of narration in its linguistic sense, but also through the invariants which characterize it. The second part presents the implications of this type of verbal expression within the framework of daily newspaper textuality. In the last part, we show that the narrative infinitive can be seen as a singular predicative element, a significant variable of the journalistic drafting, which coincides moreover with "specific discursive elements".

## 1. L'infinif de narration : présentation sommaire

### 1.1. Généralités

1. Envisagé comme une formule verbale spécifique (Englebert, 1998 ; Torterat, 2002), un « cas particulier » d'emploi de l'infinif (Saussure, Sthioul, 2002), ou plus contextuellement comme une formule d'événementialisation (Kor-Chahine, Torterat, 2006), l'infinif de narration (désormais IN) a fait l'objet de plusieurs

recherches dans les domaines de l'analyse du discours et de la linguistique textuelle. Les contributeurs ont ainsi beaucoup insisté sur ses caractéristiques narratologiques, tout en établissant un lien assez général avec les manières dont l'IN, en tant qu'élément de prédication, intègre plusieurs formes de textualité (voir Sandfeld 1978, Saussure & Sthioul 2002 et Longrée & Luong 2003). Son emploi dans la presse écrite a suscité des commentaires isolés, se limitant à confirmer que l'IN ne se réduit pas à un quelconque archaïsme (Englebert, *op. cit.*). Or, il s'avère que cette insertion de l'IN dans les corpus journalistiques implique une certaine démarche citationnelle et met en jeu les représentations diverses du discours rapporté.

2. Le journalisme de presse écrite répond à des normes rédactionnelles assez répandues, notamment pour ce qui relève de la démarche citationnelle et de l'insertion du discours rapporté (Rosier, 2002 ; Sullet-Nylander, 2004). Dans les journaux quotidiens, il existe peu d'articles qui ne rapportent pas les propos d'un tiers, tantôt sous la forme de discours direct (DD) ou indirect (DI), tantôt sous celle du discours narrativisé (DN), et tout à fait exceptionnellement sous celle du discours (in)direct « libre » (Meteva, 2002 ; Marnette, 2003)<sup>1</sup>. Outre la possibilité de discours « mixtes », qui se construisent indirectement, mais avec des segments guillemetés non reformulés (du type *Y rapporte que « le contexte est le suivant »*), nous y adjoindrons la possibilité de citations « ouvertes » (Récanati, 2001. Cf. Bonami et Godard, 2008), qui portent sur des constituants délimités (du type *Y rapporte que le « contexte » est le suivant*). Ces deux derniers éléments de classification seront donc abordés dans une acception restreinte.
3. La citation elle-même apparaît plus ou moins explicitement comme telle, avec des cas, voulus ou non, où elle est équivoque, masquée, ou même brouillée<sup>2</sup>. La représentativité des phénomènes impliqués, en termes de textologie, apparaît nettement quand on les replace dans le cadre du phénomène plus général des propos rapportés : avec la présence de l'IN dans les colonnes des quotidiens, nous avons là un cas tout à fait spécifique d'esthétisation de la citation.

---

1 Nous n'avons pas relevé dans notre corpus de DIL, qui demeure envisageable avec l'IN, mais nous avons pu répertorier plusieurs cas où le discours citant est suivi, à l'appui de l'IN, d'un discours direct libre. En voici l'exemple le plus récent que nous ayons rencontré (*France Soir* du mercredi 23 juillet 2008, à la rubrique « Faits divers », page 9, art. de « G.B. » intitulé « Une Découverte et des questions ») :

Immédiatement, la section antiterroriste du parquet de Paris, déjà saisie de l'enquête préliminaire sur le vol d'explosifs et de matériel, a été chargée de ces faits nouveaux. ET LES QUESTIONS D'AFFLUER : que faisaient ces engins sur ce terrain ? Devaient-ils être testés ? Les voleurs voulaient-ils seulement s'en débarrasser ? A-t-on affaire à de petits délinquants ou à des terroristes ? Vendredi soir, le ministère de l'Intérieur avait révélé ce vol d'explosifs survenu il y a plusieurs jours sur un site annexe de stockage du centre de déminage de la Sécurité civile à Corbas.

2 Les emplois de l'IN, dans les éléments de corpus reportés infra, sont, par commodité, indiqués par les majuscules, ce qui nous permet de ne pas corriger les caractères en italiques dont les journaux quotidiens font des emplois divers. Par ailleurs, et suivant en cela Marnette (2004) en grande partie, nous indiquons les discours directs (ici dans la portée de l'IN) en gras, indirects en soulignés, et narrativisés en petites majuscules (citons également, de S. Marnette (2005), *Speech and Thought Presentation in French : Concept and Strategies*. John Benjamins. Amsterdam – New York, partie 2, chapitre 4 : Contemporary Written Press). Ajoutons que, dans les citations et les exemples, les omissions et insertions notées entre crochets sont de nous.

## 1.2. Sur le plan linguistique

4. Ce qui fonde les spécificités de l'IN sur le plan linguistique réside principalement dans le fait que cet emploi de l'infinitif correspond, dans la terminologie reichenbachienne (Reichenbach, 1956), à une formule temporelle en [E(*nonciation*), R(*éférence*)] – [S(*ituation*)], comme le prétérit. Cela permet, comme nous le verrons dans la suite du texte, de préfigurer le parcours du temps au-delà des simples données allocutives ou événementielles (Wiederspiel, 1989 ; Renaud, 2003)<sup>3</sup>.
5. Intégré principalement dans un schéma intradiégétique, l'IN, commodément appelé *infinitif historique*, ne relève pas vraiment d'un archaïsme, même s'il est présenté comme tel dans certaines grammaires (ainsi dans la *Grammaire d'aujourd'hui* de M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche (1986), ou encore chez Grevisse). Aujourd'hui fréquente dans certains types de corpus (fictions romanesques, nouvelles, récits satiriques notamment), cette locution verbale apparaît le plus souvent avec *et*, qui précède le syntagme infinitival dans le schème *COORDONNANT* – [*AGENT (PREPOSITION - V)*], où l'agent n'est pas forcément instancié (par ellipse notamment). On notera également que, contrairement à l'agent, la préposition *de* (quelquefois appelée « déterminant » du verbe) intervient obligatoirement, et que *alors* peut venir, en français contemporain, en co-extension de *et*, afin d'appuyer le coordonnant dans son rôle de marqueur temporel<sup>4</sup> :

« Une idée !... », grommela Maigret en serrant de ses dents le tuyau de sa pipe.

*Et* la jeune fille, *alors de s'écrier*, en détresse :

« Je vous jure, monsieur le commissaire, que je ne savais plus ce que je faisais ! [...] ».

(G. Simenon, *Chien jaune*, XI, P.P., 1976, p. 180)
6. Indiquons que G. Guillaume (1964 : 251), commentant cette construction, ne parle guère que de la préposition *de*, et ne mentionne pas le fait que *et* est lui aussi récurrent, sans pour autant apparaître comme un automatisme. Le linguiste nous l'explique dans les termes suivants :

*Pierre pleurer* n'est pas une phrase possible en français. Ce n'est que précédé de la préposition *de* et porté par cette préposition sur le plan de l'expressivité que l'infinitif français peut remplir à l'endroit d'un sujet la fonction de prédicat.

Exemple : *Et Pierre de pleurer*.
7. Guillaume, tout en indiquant que *Pierre pleurer* serait agrammatical, et que l'infinitif doit être précédé d'une préposition, lui adjoint naturellement un *et* qui semble lui aussi caractériser la formule, mais ne commente pas cet ajout. En

---

3 Cette configuration temporelle E,R-S est celle du passé simple, l'IN impliquant d'ailleurs davantage des verbes perfectifs, comme le fait ce temps verbal.

4 Ici, « et » se comporte comme un marqueur temporel en ceci que, conformément à son étymologie, il marque un « après » temporel par rapport aux événements signifiés qui précèdent. Antoine (1962), mais aussi Moignet, Ruppli, Bilger et Badiou-Monferran ont beaucoup insisté sur ce point. Il n'est toutefois pas exclu qu'il opère également comme « marqueur séquentiel ».

revanche, l'avis répandu sur le rôle de la préposition, selon lequel celle-ci renverrait à une forme de *détermination* grammaticale (constituant en cela un *article* de l'infinitif) ne gêne pas la description que nous pouvons faire de *et* comme d'*alors*, quand ce dernier apparaît dans le cadre de l'IN. C'est dans cet esprit que Sandfeld (1978 : 159), traitant de l'infinitif, rappelle lui aussi le rôle de l'*indice* « *de* », mais tout en ajoutant que

Dans la plupart des cas, il se rattache à ce qui précède à l'aide de la conjonction *et* :

*Le lendemain, pas de Salavin, et cette fois* Edouard de s'inquiéter.

(*Du h. Deux h.*, 197)

8. Dans presque toutes les configurations, l'IN rapporte l'action en insistant sur ses contours événementiels, en ceci qu'il accompagne un tournant spécifique dans la narration, une transition marquée entre deux assertions, ou encore, pour ce qui nous occupe ici, une transition particulière dans une suite de propos rapportés. Nous l'envisagerons comme une construction locutionnelle contenant au minimum un opérateur et une forme infinitivale du verbe, dont la passivation et la négatation demeurent exceptionnelles (voir là-dessus Englebert, *op. cit.* : 44 *sqq* et 81 *sqq*).
9. L'emploi quasi-omniprésent de *et* en position préverbale de l'IN paraît conforme à la capacité du coordonnant à marquer la concaténation en parataxe<sup>5</sup>. Sur un plan descriptif, on peut l'envisager en termes de relations interphrastiques, mais aussi de cadre interlocutif, « les connecteurs étant considérés (d'ordinaire) comme des régulateurs privilégiés » (Rossari, 2002 : 11). Dans la diégèse (*a*)*lors* présente un comportement prédicatif analogue, en particulier dans le récit.
10. Ce qui nous semble intéressant avec *et*, c'est que celui-ci n'opère pas uniquement comme coordonnant ou comme démarcatif<sup>6</sup>. Son emploi relève d'une certaine esthétique narratologique, à savoir que la même question des transitions marquées par *et* ainsi que *alors* se pose dans le domaine des discours cités (pour lesquels d'autres combinaisons sont possibles, comme le démontre Paillet-Guth (1996 : 52-53) pour *alors*). Selon De Saussure et Sthioul (*op. cit.* : 306), *et* « provoque une opération de concaténation ou d'union », à ceci près que les auteurs s'appliquent à démontrer que l'énonciateur « non seulement construit une situation générale, demandée par la concaténation des procès (...), mais qu'il est, de plus, conduit à inférer une relation temporelle sur des bases parfaitement ordinaires » (307)<sup>7</sup>. Nous estimons, pour notre part, qu'en marge des faits de coordination, *et* contribue à marquer, comme « *alors* », la répartition des événements dans la disposition textuelle.

---

5 Le terme de « parataxe » est ici employé au sens étendu, que l'on retrouve notamment chez Berrendonner ou Swiggers ; voir van den Eynde, Mertens & Swiggers (1998).

6 Cf. l'analyse de Veters (1993) sur les dimensions anaphorique et déictique de la représentation du temps.

7 Cf. Moeschler (1998 : 20) : « Par exemple, le passé simple donne l'instruction de faire avancer le temps, de même qu'un connecteur comme *et*, lorsqu'il relie des événements, demande de les ordonner temporellement ».

11. Concernant (*alors* plus particulièrement, Achard (1992 : 587), partant d'une analyse de l'opérateur en termes de déixis et de phoricité, considère que son « fonctionnement repose sur un rapport plus complexe : *c'est la trace d'un opérateur ayant pour effet de clôturer le contexte temporel antérieur, en le renvoyant dans la situation* ». L'auteur a sans doute bien vu l'opération que nous appellerons pour notre part de *rupture*, mais insiste sur le fait que *valeurs* temporelle et argumentative renvoient à une opération analogue en contexte. Cela semble confirmé par l'analyse proposée par Gerecht pour *alors* (1987 : 69), en termes d' « indicateur d'ancrage interpropositionnel ou interdiscursif ». Cet auteur applique d'ailleurs la même analyse à *et alors*.
12. En lien avec les questions précédentes, la problématique de la temporalité exprimée par l'IN conduit De Saussure et Sthioul (*op. cit.* : 312-313) à envisager « l'ordre temporel avec l'infinitif de narration » comme un « cas particulier » (en ceci qu'il n'est pas ordinaire). Une remarque mérite toutefois d'être débattue : « les éléments avec lesquels (*et*) doit se mettre en relation seront plutôt inférés que directement découverts dans le cotexte. Un enrichissement doit avoir lieu qui, par ailleurs, ne peut être cumulatif à cause de sa composante génitive partitive de *de*, qui commande une lecture de type *partie-tout* » (*ibid.* :312). Cette lecture de la préposition nous paraît expéditive, et nous rejoignons plutôt sur ce point A. Borillo (communication personnelle), qui suggère de considérer la préposition *de* à la lumière de l'aspect inchoatif. Une telle hypothèse est d'ailleurs corroborée par le fait que la préposition *à*, en ancien français, a précédé *de* dans ce type d'emploi (Cf. Torterat, 2008). D'autre part, même dans le cas d'une accumulation d'événements narratifs, l'IN présente l'assertion comme non répétitive. L'action concernée n'intervient qu'une fois, indiquant une rupture par rapport à l'avant narratif<sup>8</sup>.
13. Concernant les autres caractéristiques de ce type d'emploi de l'infinitif, il est sans doute discutabile que la construction type de l'IN inclue, chez A. Englebort (*op. cit.*), le syntagme nominal, comme agent du verbe à l'infinitif, à moins d'étendre cette dénomination épilinguistique à tous les termes appartenant à la catégorie nominale. En marge de cette problématique, l'auteure expose un historique de l'IN selon les grammairiens (38 *sqq*), et discute de l'appellatif d' « historique » (76) de manière opportune, en donnant assez vite, dans son ouvrage, un exemple d'emploi de l'IN dans la presse écrite (*Le Soir* du 10 mars 1991, avec *mais* : 65) :
- Mais de rassurer* : l'étude va maintenant commencer avant la fin du mois.
14. Voici d'autre part le point de vue qu'elle donne sur cette question, en page 79 :
- Chez les chroniqueurs de la presse francophone de même que chez les historiens, l'IN assure aussi ce rôle de distribution des propos rapportés, ou souligne la transition

---

8 La période de l'ancien français notamment, où l'IN fait une timide apparition, et au cours de laquelle la préposition *de* s'affirme peu à peu (*contre à, donc*), connaît de manière presque concomitante l'apparition de ce *et* de concaténation. La présence du coordonnant, occasionnelle pour un moment, s'y figera désormais plus ou moins par la suite : « Manlius fu assailliz d'une part, Fessulanus de l'autre / Et chascuns de soi desfendre a son pooir. », a-t-on dans *Faits des Romains* (50, 16), ou encore, dans *Eracle* (2568-2569) : « Vait s'en, et celes a ouer / Que maufez le puist devouer ».

entre des passages au statut différent (narration > discours rapporté, style indirect > direct [*en note* : dans ce cas, le coordonnant *et* apparaît jouer un rôle quelque peu subversif, qui contribue à mettre à niveau ces énoncés variés]), ce qui souligne nettement la valeur consécutive qui s'attache à l'ensemble de l'IN.

ex. : Dans la foulée, le sénateur luxembourgeois s'est également inquiété du nombre croissant d'accidents mortels qui frappent les travailleurs de ce secteur. ET dès lors DE PROPOSER que soit organisée d'urgence une formation professionnelle adéquate en matière de bûcheronnage, formation qui n'existe plus actuellement en Belgique.

(*Le Soir* du 05 mars 1991).

15. Dans ce cadre, et comme forme quasi-nominale du verbe, l'infinitif renvoie à un temps indéterminé, ce qui, dans le cas de l'IN, apparaît d'autant plus nettement que cette dimension temporelle correspond dans presque tous les contextes à celle des récits fictionnels (Cf. Lowe, 1997 : 94).
16. Reste à déterminer à quelles représentations du discours correspondent ces emplois dans la presse écrite francophone, où l'IN apparaît quelquefois de manière abondante (plusieurs fois dans un même article), d'autant que ces caractéristiques linguistiques de la formule n'échappent pas aux rédacteurs, même amateurs (c'est-à-dire les rédacteurs occasionnels : commentaires de lecteurs, blogueurs, intervenants extérieurs au journal). En employant ainsi l'une des formules récurrentes de la littérature classique, l'intervenant fait un peu plus que rapporter un quelconque événement de la vie quotidienne ou de la société d'aujourd'hui : il devient anecdotier, voire prosateur. L'IN provoque ainsi l'entrée du fait journalistique dans une forme de textualité spécifique, contrairement à ce qu'on peut dire de la plupart des textes de la catégorie *divers* (faits divers, correctifs, « sélections », annonces et historiques sommaires ; cf. Lits, Dubied, 1999). Voyons comment cette analyse peut s'appliquer aux textes de notre corpus.

## 2. En termes de textualité : dans l'intégr(al)ité du journal

### 2.1. Exemples liminaires

17. Pour illustrer tout de suite notre propos, prenons l'édition du *France Soir* du samedi 12 février 2005. D'une manière générale, le quotidien comporte un certain nombre de récits, où l'on relève deux cas d'IN, dont la première occurrence apparaît dans un article sur le monde politique, et la deuxième dans un courrier des lecteurs (lequel est rédigé comme une courte chronique). Voici la première, d'Eric Coder (p. 10) :

(1)

Jacques Chirac a ainsi offert un petit compliment à Barcelone, puis à Zapatero « pour son invitation et son engagement pour une Europe forte ». Derrière, il a adressé un clin d'œil : « Je regrette l'absence de Gerhard Schröder, il est malheureusement grippé mais il paraît que c'est une grippe tout à fait européenne. » Quant à Silvio Berlusconi : « je lui souhaite nos vœux les plus sincères de vif rétablissement ». Puis il a brossé tous les avantages de la future Constitution. Un immense catalogue où figuraient LIBERTE, TOLERANCE, PAIX ENTRE LES PEUPLES, DROITS DE L'HOMME,

PROGRES SOCIAL, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, DIVERSITE CULTURELLE, ENVIRONNEMENT...

ET DE CONCLURE : « **Je ne doute pas que l'Espagne nous montrera la voie avec un oui massif, un oui qui ne chipote pas.** »

18. Voici la deuxième, dans un avis envoyé par courriel par S. Borgo (p. 30), et qui est présenté comme un article à part entière :

(2)

Me Ursulet, lui, est venu conter sa lamentable mésaventure avec trois policiers qui l'auraient interpellé arbitrairement dans un commissariat parisien (si ces faits se révèlent exacts, ces trois personnages n'ont rien à faire dans la police). Mais rejaillissent vite les vieux relents, quand il déclare : « Vous savez, avec ces gens-là, il ne faut rien dire, il faut la fermer... ». ET DE VOIR Joey Starr sourire à l'écoute DE CES PROPOS CONFORTANT SES IDEES ANTI-FLICS.

19. L'IN apparaît comme un élément de transition du discours narrativisé (DN) au discours direct (DD) dans (1), du DD au récit dans (2) – avec un éventuel DN –, et intègre facilement le domaine du discours rapporté dans le récit journalistique, entre autres dans le cadre de moments discursifs impliqués dans une forme d'enchérissement ou de mise en relief<sup>9</sup>. Dans ce sens, il agit au plan du paragraphe, et s'affirme comme une bigarrure citationnelle, une variation rédactionnelle du journaliste, confirmé ou amateur.

20. L'extrait suivant, d'un article du quotidien suisse *L'Express de Neuchâtel*, dans le numéro du lundi 12 février 2007 (rubrique « Zoom », page 3, à l'occasion d'un article d'un certain « ste » intitulé « Perspective d'une intervention musclée »), donne une démonstration de la relative liberté d'emploi de cette construction :

(3)

Dans le canton de Neuchâtel, la situation est des plus préoccupantes selon les professionnels des prestations sociales. ET GISELE ORY DE DEMANDER : « **A quoi donc servent les réserves légales ? [...]** ». Pour elle, les modifications de la Lamal, prises début 2006, contribuent à créer « de véritables drames humains. On laisse sombrer des gens dans la détresse parce qu'ils n'arrivent pas à payer leur assurance maladie ». ET DE CITER l'exemple de PERSONNES QUI RENONCENT PUREMENT ET SIMPLEMENT DE CONSULTER, SACHANT QU'ELLES NE POURRONT PAYER LEUR MEDECIN OU LES MEDICAMENTS PRESCRITS.

21. Dans certaines démarches citationnelles, l'insertion de l'IN ne semble avoir pour objet, pour le rédacteur, que de se (ré)approprier la conduite narrative ou commentative du discours cité, voire de se servir de l'IN comme d'un simple

---

<sup>9</sup> Nous opérons ici pour une définition sémantique du discours narrativisé, en dépit des limites que présente cette conception. L'exemple (3), notamment, en apporte un élément de corroboration non négligeable : la narrativisation du discours cité qui fait suite à l'IN, si elle demeure implicite avant la virgule, est indiscutable dès lors qu'elle s'assortit du syntagme participial « sachant qu'elles ne pourront payer leur médecin ou les médicaments prescrits », et ce en dépit de l'absence « d'un verbe ou d'une expression lexicale référant à l'activité de parole ou de pensée mais sans proposition complétive ou infinitive » (Marnette, 2004 : 55). Le terme d'« enchérissement », que nous reprenons notamment de M. García-Negróni et de M. Piot, est bien entendu employé ici, comme chez ces auteures, dans un sens argumentatif.

marqueur ponctuationnel. A ce titre, l'IN *ponctue* vraisemblablement les différents moments du discours :

(4)

Même pragmatisme à l'Unsa : « *Nous sommes davantage engagés dans une campagne d'opinion que de mobilisation réelle sous forme de grève* », confirme Patrick Gonthier qui évoque un « *réalisme et une lucidité à l'Education nationale face à un gouvernement qui annonce la rigueur* ». ET DE POURSUIVRE : « ***On ne peut pas se permettre d'avoir des actions incomprises et non réussies. Les gens ne baissent pas les bras, mais ne veulent pas manifester pour manifester. Il faut que ce soit utile.*** »

(*La Tribune* du mercredi 5 septembre 2007, page 26, art. d'Isabelle Moreau)

(5)

Ainsi s'en prend-il hier sur France Inter à « l'esprit de cour qui galope » : « Ce n'est pas quand vous êtes entouré de béni-oui-oui, de cire-pompes et de courtisans que vous faites avancer un pays ». ET D'ENFONCER LE CLOU : « **Le Bourgeois gentilhomme c'est toujours celui qui se met en scène** », assène-t-il.

(*Le Parisien* du jeudi 06 septembre 2007, page 6, art. de Rosalie Lucas)

22. Ces emplois de l'IN, lequel intervient comme marqueur de transition dans (4), et d'enchérissement dans (5), tout en participant à la délimitation syntagmatique des constituants dans la phrase, permettent de dégager les éléments présumés les plus significatifs de la phrase verbale en variant les manières de faire circuler les discours des locuteurs (avec notamment un IN qui clôt, dans (5), le discours rapporté).

## 2.2. Des analogies pour le moins parlantes

23. L'inscription de l'IN dans une suite de discours rapportés plus ou moins narrativisés présente l'enjeu qu'au-delà de sa dimension polylogale (Moirand, 2006), la démarche citationnelle participe quelquefois d'une mise en retrait assez concrète du discours cité par le discours citant. Dans de tels contextes, la narrativisation des propos rapportés fait qu'ils n'interviennent qu'exceptionnellement dans leur intégralité, et favorise, de la part du rapporteur, ce que nous appellerions volontiers un art de la troncature, qui est d'ailleurs assez répandu. Dans bien des cas en effet, le journaliste « n'a pas accès aux sources mêmes mais doit se rapporter aux conférences de presse ou à des témoignages divers, ce qui le pousse à effacer certains maillons de cette chaîne énonciative » (Marnette, 2004 : 52). Or, « les DN sont particulièrement indiqués dans ce cas car même lorsqu'ils sont accompagnés de segments entre guillemets, ceux-ci ne comportent presque jamais d'embrayeurs non transposés. Leur rôle est de présenter les discours de l2 [locuteur 2] comme des événements énonciatifs (c'est-à-dire produisant des énoncés) plutôt que comme des contenus (ou des formes) discursifs, et de les mettre sur le même pied que d'autres événements non énonciatifs » (*ibid.*, 57).
24. Ces phénomènes apparaissent clairement dans le numéro du journal *Ouest-France* du vendredi 27 juillet 2007, qui comprend trois occurrences de l'IN : la première en page 5 dans la rubrique « France », la deuxième en page 8 à

« Estivales », et une autre, dans un cahier culturel, à la rubrique « Radio/Télévision » :

(6)

« Le problème de l'Afrique, leur a-t-il dit, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance. » Ce grand continent qui « a tout pour réussir, ne réussit pas, parce qu'il n'arrive pas à se libérer de ses mythes ». ET NICOLAS SARKOZY D'EN APPELER à une « **Renaissance africaine** » QUI PASSE PAR UNE OUVERTURE AU MONDE.

(7)

Le représentant de l'Etat rappelle au passage les différentes consignes en la matière. Entre autres, « respecter les limitations de vitesse et adapter sa vitesse aux circonstances, préparer son itinéraire, circuler si possible les jours les moins chargés en trafic, écouter les radios diffusant l'information routière, ne pas téléphoner au volant, bien préparer son véhicule en vérifiant l'état des pneumatiques et les charges autorisées, proscrire la consommation d'alcool et de produits stupéfiants, boucler sa ceinture et celle de tous les passagers et prévoir des pauses régulières et rester vigilant aux premiers signes de fatigue ». ET DE CONCLURE que « **22 personnes sont mortes sur les routes du département depuis le premier janvier.** »

(8)

Oeil pour oeil, dent pour dent. Le 19 juillet, *NRJ* a accusé le CSA de favoriser *Fun Radio* dans les nouvelles attributions de fréquences FM. Dans une lettre ouverte, envoyée à la presse, le président du directoire du groupe NRJ, Marc Pallain, se plaignait également de ne pas pouvoir se développer en Allemagne, alors que le groupe allemand Bertelsmann, propriétaire de *Fun*, avait la voie libre en France. ET DE SOLLICITER une AUDIENCE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE qui ne semble pas pressé de donner suite.

25. L'IN de l'exemple (6) comporte une citation « ouverte » suivie d'un DN sommaire (ce que confirme le verbatim<sup>10</sup>). Plus que le propos formulé par le locuteur (Nicolas Sarkozy), c'est la formule *mentionnée* par le journaliste qui fait l'événement. Ce type de démarche citationnelle témoigne non seulement de la gradualité du phénomène d'effacement énonciatif, mais aussi de celui de sousénonciation (Rabatel, 2002, 2004)<sup>11</sup>. Dans cet extrait, *a priori*, rien ne permet de déterminer à qui revient le syntagme subordonné qui suit le segment guillemeté, et donc dans quelle mesure le rédacteur se positionne comme sous- ou surénonciateur.

26. Une telle indétermination est d'autant plus explicite dans l'extrait (8), qui tranche en cela avec (7) : alors que, dans ce dernier cas, le journaliste se positionne explicitement comme sousénonciateur à l'appui d'un discours « mixte », et donc d'une désinscription énonciative (Rabatel, 2004), il est quasiment impossible,

---

10 Il est accessible à l'url suivante : [http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/2007/juillet/allocation\\_a\\_1\\_universite\\_de\\_dakar.79184.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/2007/juillet/allocation_a_1_universite_de_dakar.79184.html).

11 La surénonciation, selon Rabatel (2004 : 9-10), se définit « comme l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs », la sousénonciation renvoyant à celle « d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur ».

dans (8), de définir si le segment qui prolonge le DN événementialisé par l'IN relève d'un propos rapporté ou d'un commentaire du rédacteur.

27. Ces trois cas sont bien évidemment distincts, mais ils présentent comme analogie de se saisir graduellement d'un segment de phrase à travers quelques éléments et de l'insérer dans un discours citant qui, en ne reprenant que ce qui se veut marquant, semble donner aux propos rapportés les contours d'un véritable événement. L'écrit socialisé qu'est l'article de presse, quand bien même il ne présenterait pas le journaliste comme un « agent social » (Clauwaert, 1996), laisse au lecteur la possibilité de faire en partie la distinction entre la narration et le commentaire, et donc de s'appropriier, là aussi en partie, un ou plusieurs segment(s) des propos rapportés.
28. Ce que nous avons relevé dans *Le Monde* du mercredi 16 novembre 2005 n'est pas moins convaincant. Les analogies entre les différents emplois de l'IN, dont les rédacteurs sont avares au demeurant, sont assez frappantes. Ainsi les comptes rendus de Christiane Chombeau (page 10) et d'Ariane Chemin (page 11), dans la rubrique « Politique et Société » (dossier « *La Crise dans les banlieues* »), présentent-ils un certain nombre de similarités. Ayant respectivement pour titre « Contre les violences, M. Le Pen exhume la 'préférence nationale' » d'une part, et, d'autre part, « Sur son blog, Mathieu Kassovitz s'en prend à Nicolas Sarkozy », ces contributions incluent toutes deux un emploi citationnel de l'IN, tout en mettant en scène l'historique d'une controverse plus ou moins déclarée :

(9)

« *Il faut changer de politique. Il faut tout changer, parce que dans la décadence tout se tient* », a affirmé le président du Front national<sup>12</sup>. ET CE DERNIER DE DENONCER en vrac « *trente ans de mensonges sur l'immigration, ses chiffres, ses conséquences* », (et) « *le fait que le FN soit écarté d'une représentation à l'Assemblée Nationale [...]* ».

(10)

« *Aussi loin que je veux me tenir de la politique, il est difficile de rester distant face aux dérèglements des politiciens* », justifie le réalisateur, âgé de 37 ans. Pour enchaîner aussitôt : « *Quand ces dérèglements attisent la haine de toute une jeunesse, je me retiens de ne pas encourager les casseurs.* »

ET D'ENGAGER, dès les premières phrases de son texte, une violente diatribe de Nicolas Sarkozy, dont la photo est reproduite sur son blog : « *Le ministre de l'intérieur, futur présidentiable, tient des propos qui non seulement démontrent son inexpérience de la politique et des rapports humains [...], mais qui aussi mettent en lumière l'aspect purement démagogique et égocentrique d'un petit Napoléon en devenir* »<sup>13</sup>.

29. Ces deux compte rendus ont une portée évidemment polémique. Dans les deux cas, nous sommes placés dans la contestation, l'épidictique du blâme, et dans une surenchère réquisitoriale qui suppose que les propos rapportés sont en partie,

---

12 Parti d'extrême droite français.

13 Les troncatures sont ici de nous. En revanche – et pour l'ensemble des autres éléments de corpus –, nous respectons la typographie et l'intégrité des supports.

judiciarisés. Dans (10), l'IN effectue la transition entre une phrase déclarative, omnitemporelle, et une « violente diatribe » : plus qu'une distinction entre les deux discours cités, l'IN accompagne le passage d'une tonalité à une autre, et délimite deux comportements discursifs pour le moins dissemblables.

30. De façon significative, les journalistes qui renvoient aux propos des deux personnalités le font directement, dans la simplicité de ce qu'il conviendrait d'appeler, à première vue, un *rapport*. Or, même si la démarche citationnelle semble s'affranchir de toute mise en scène verbale, il appert que les propos sélectionnés par les rédacteurs placent leur intervention, à un moment ou à un autre, dans le champ de l'Histoire. La transition entre ces moments distincts de l'énoncé est particulièrement sensible dans (9), où l'IN constitue le point de bascule entre deux démarches citationnelles du journaliste : là où ce qui précède l'IN comporte une citation directe suivie d'un syntagme verbal incident, ce qui vient à sa suite prend la forme de citations ouvertes.
31. Dans la textualité du récit de presse, où l'IN introduit donc plusieurs types de transitions, la citation qui lui est subséquente est généralement marquée par une forme d'enchérissement dans les propos rapportés. Par ce biais et avec l'IN, le rédacteur cerne un propos en particulier, et le rend plus ostensible. Toute l'habileté rédactionnelle du *rapporteur* consiste ainsi à attirer le regard du lecteur sur ce qui, dans le propos de la personnalité, constitue ici d'un côté la sentence, de l'autre une forme d'annonce. Même s'il s'agit de reprendre le discours d'un autre, autrement dit un discours qui vient d'être tenu ou s'est tenu il y a peu (les exemples (9) et (10) sont extraits d'un quotidien du soir), le journaliste sélectionne alors, dans l'énoncé, ce qui lui semble (ou lui permet de) renchéris sur ce qui vient d'être dit.
32. Ces quelques réflexions nous permettent de rejoindre Mouillaud (1990 : 155), pour qui « le journal est plus « bakhtinien » encore que le roman, bigarré et polyphonique. Il fixe l'attention sur un petit nombre d'événements, de lieux et d'individus, mais il les disperse dans le même temps sur une multitude d'autres ». De ce point de vue, nous admettons volontiers avec lui que le rédacteur prélève ainsi de quoi cerner, dans les dires des uns et des autres, ce qui fait vraiment l'événement, lequel ne fait jamais qu'emboîter le pas de ceux qui suivent, précisément à pas pressés<sup>14</sup>.

### 3. En termes de prédication : intensification et dramatisation

#### 3.1. Une portée conclusive

33. On peut noter deux autres caractéristiques récurrentes de l'intervention de l'IN dans les colonnes des quotidiens, au-delà même de la répartition entre discours citant et discours cité : d'une part, l'IN apparaît couramment dans une phrase ou un paragraphe conclusif, constituant une clausule ; d'autre part, le moment textuel

---

<sup>14</sup> Cf. Christian Salmon, « Une machine à fabriquer des histoires », Monde Diplomatique de novembre 2006.

concerné place couramment le lecteur dans un contexte interpersonnel où la contestation et l'objection sont parties prenantes du champ allocutif. De caractère assertif, aussi bien affirmatif que dénégatif, l'IN conforte d'ailleurs régulièrement ce qui vient d'être dit, mais de manière plus ostensive, laissant ainsi peu de place à la réfutation, comme c'est le cas dans les extraits de (11) à (13) :

(11)

Le journaliste a dû lutter « *avec une foi chevillée au corps* » pour défendre une émission si éloignée de la grille coutumière de la Une, « *même si, depuis trois ans, elle se poursuit par tacite reconduction* »... ET PPDA D'AJOUTER que TF1 est la seule chaîne privée à proposer un programme littéraire, certes nocturne.

(article d'Emmanuelle Giuliani, dans *La Croix* du vendredi 11 février 2005, p. 19)

(12)

« Lorsqu'on demande à des jeunes où ils se sont bagarrés pour la dernière fois, c'est le plus souvent pendant ou après un match », explique l'auteur de l'étude, pour qui « l'image du sport a changé. C'est l'argent facile, l'usage de produits dopants et la triche dans la compétition ». ET SEBASTIEN ROCHE DE POINTER des VALEURS COMMUNES AU SPORT ET A LA DELINQUANCE : ENGAGEMENT PHYSIQUE, RAPIDITE GESTUELLE, IMPULSION...

(art. de Jean-Claude Seguin, dans le *Journal du Centre* du samedi 15 janvier 2005 (p. 20), à la rubrique « On en parle »)

(13)

Sébastien Roché se félicite de ce qu'« il y ait chez les plus jeunes une meilleure perception de l'autorité, police et justice, un phénomène très important » selon lui, car « ceux qui ont une idée négative de l'autorité ne respectent pas les règles ». ET D'AJOUTER que cette baisse de la délinquance des plus jeunes est un bon signe pour l'avenir [...].

(*ibid.*)

34. Ces exemples révèlent que les récurrences de l'IN dans les quotidiens servent un enchérissement, très explicite (au-delà même du verbe inducteur) en (11) et en (13), et dans une moindre mesure en (12). Dans ces trois extraits, l'IN a une valeur conclusive, flagrante en (12) et plus suspensive en (11) et (13), où il clôture une énumération sous-jacente ou déclarée dont la disposition cumulative est évidente.<sup>15</sup>

35. Les emplois de l'IN dans la presse écrite présentent effectivement dans de très nombreux cas un caractère soit conclusif, soit intensif (selon les contextes) sur ce qui vient d'être énoncé, comme en témoignent ces deux occurrences relevées dans le quotidien *Aujourd'hui en France* du dimanche 12 août 2007, qui compte deux IN : l'un dans la rubrique du « Vivre mieux » (page 7), l'autre dans celle de « La Télévision » (page 25) :

(14)

---

<sup>15</sup> Dans tous les cas, la ponctuation est significative, et l'on pourrait en dire autant de la répartition des schémas prosodiques dans ces phrases.

A deux échoppes de là, Adama, spécialiste des masques africains, s'étonne de la coupe du « petit Africain perdu dans la nature ». Un crâne pratiquement rasé avec des mini-touffes de cheveux teintes en blond. « Ça, on peut pas au Mali, c'est une question d'éducation », répète-t-il. Mais le jugement local n'atteint guère Demba. Bien au contraire. « Ici, par le regard des autres, je me sens plus français qu'à Auber », savoure-t-il. ET LACINA DE CONCLURE : « **Ça se voit trop sur notre tête qu'on n'est pas du coin !** ».

(15)

Le Président de M6, Nicolas de Tavernost, s'est dit « prêt à saisir Bruxelles ». A ses yeux, « le service public a beaucoup d'argent, c'est de la folie de diluer autant les moyens (...) »<sup>16</sup>. A-t-on besoin d'avoir dix chaînes publiques ? Cinq plus fortes avec des programmes mieux financés, ne serait-ce pas mieux ? (...) »<sup>17</sup>. ET LA DIRECTION DE M6 D'AJOUTER : « **Comment se fait-il que France Télévisions ose réclamer plus de moyens alors que ce groupe trouve l'argent pour payer les droits du foot plus cher que TF 1 ?** »<sup>18</sup>.

36. Entre intensification et dramatisation, cette construction organise la forme textuelle que prend l'article dans un ensemble de relations rhétoriques au milieu desquelles le rédacteur s'attribue non seulement la trame narrative, mais aussi les capacités de réponse du locuteur, la conduite dialogale, les voies de recours et les divers ressentis, autant d'éléments qui contribuent à la mise en place par le rédacteur d'une représentation scénique des propos rapportés.

### 3.2. Une dimension polémique

37. L'IN accompagne couramment, dans notre corpus (qui est un échantillon de journaux quotidiens francophones couvrant la période 2005-2007), une tonalité polémique, que les controverses et les débats politiques impliquent fréquemment. De nombreux verbes, parmi ceux employés dans ce cadre, sont d'ailleurs particulièrement significatifs de ce point de vue. Ainsi *pointer*, *affluer*, *enfoncer (le clou)*, *prévenir*, *(en) appeler*, *rappeler*, *engager*, *dénoncer*, *déplorer*, *marteler*, *(s'en) prendre (à)*, et à bien des égards *ajouter*, présentent-ils tous, quoique à des degrés divers, cette dimension. On peut s'en rendre compte à travers les contributions respectives de Ludovic Vigogne (16), dans *Aujourd'hui en France* du mercredi 9 février 2005 (p. 5), et de Catherine Petitnicolas (17), dans *le Figaro* du même jour (p. 12) :

(16)

Secrétaire général de l'UMP, Pierre Méhaignerie appuie son chef. « J'ai été choqué de ces propos prononcés à l'étranger contre le président de son parti », déplore-t-il. A nouveau, Debré sort de ses gonds : « Moi, je suis choqué par les propos qui sont prononcés contre le président de la République. » ET DE RAPPELER la volonté

---

16 La troncature est du journaliste.

17 Même chose.

18 Cf. aussi dans *les Echos* du mercredi 5 septembre 2007 (page 6, art. de Jacques Docquier) :

Pour 2007, cette croissance devrait être « proche de celle atteinte en 2006 », selon lui. « On peut reprendre quasiment le chiffre de l'année passée », a-t-il expliqué, soit une croissance comprise entre 2,7 % et 2,8 %. Et le commissaire de marteler : « Je ne crois pas qu'il y aura de grandes surprises en ce domaine d'ici à la fin de 2007 », en ajoutant que l'expansion dans la zone euro « repose sur des bases solides ».

initiale de Sarkozy de FAIRE VOTER L'UMP SUR LA TURQUIE (qui s'est pourtant déjà prononcé sur la question) LORS DU CONSEIL NATIONAL DU 6 MARS.

(17)

Le docteur Patrick Légeron, ancien président de l'association française de TCC, se dit « *complètement abasourdi* » par les propos du ministre qui « *disqualifie totalement un rapport scientifique pourtant inattaquable* ». « *Les TCC s'avèrent remarquablement efficaces, insiste-t-il, au moins autant que les médicaments pour traiter les troubles anxio-dépressifs pour lesquels il y a justement une surconsommation manifeste de psychotropes.* » ET DE DEPLORER « *la double exception française – surconsommation médicamenteuse et surreprésentation majoritaire et presque totalitaire des courants psychanalytiques* ».

38. La mise en valeur du discours cité est d'autant plus nettement dégagée dans (17) que la démarche du rédacteur consiste à reprendre les termes exacts du locuteur, dont ce dernier porte l'entière responsabilité. L'absence de revendication d'une éventuelle reformulation du propos rapporté est peut-être due à l'emploi, dans la phrase, d'adjectifs évaluatifs, que l'auteur de l'article ne tient pas à se voir attribuer. Dans la mesure où le discours cité soulève un litige, le journaliste se positionne ici comme simple greffier, à la limite dépositaire, mais en aucun cas complice d'une affirmation péremptoire ou autrement connotée. La surénonciation, avec l'IN, concerne autant la dénotation du verbe à l'infinitif que l'intensification qu'il entraîne du segment subséquent.

39. Les enchérissements s'assortissent toutefois de constructions accumulatives et énumératives quand la tonalité polémique est explicite, qui plus est quand elle est ouvertement dégagée comme telle, comme quand il s'agit, par exemple, non plus de conduire la trame narrative d'un entretien ou d'une déclaration, mais de parler d'une personne publique :

(18)

Tenant hier une conférence de presse de « *rentrée* », il a déclaré que ce mot de « *rentrée* » n'était pas forcément justifié, Nicolas Sarkozy « *ayant tenu la gageure d'occuper la première page des journaux tous les jours de l'été* ». ET DE S'EN PRENDRE « *aux effets d'annonce tonitruants* », aux « *initiatives people* », à « *l'agitation médiatique* » du président, lesquels, selon lui, « *ne peuvent masquer la dégradation de la situation de notre pays* ». ET DE MENTIONNER LES CHIFFRES - « *DECEVANTS* » - DE LA CROISSANCE, LE REcul DE LA FRANCE DANS L'ECONOMIE MONDIALE, LES DEFICITS DU BUDGET ET DE LA BALANCE COMMERCIALE : il en résulte, selon lui que « *notre hyperprésident se meut dans un contexte plus virtuel que vertueux* ».

(art. d'O.P., « Le Pen ironise sur « l'agitation médiatique » du président de la République », *le Figaro* des samedi 8 et dimanche 9 septembre 2007, page 6)

40. En revanche, la transition vers le DI laisse une marge suffisamment élastique aux reformulations d'auteur, dont on ne peut évidemment affirmer *a priori* sur quelles formules exactes elles portent, étant donné qu'elles combinent discours cité et discours citant. Car en la matière, tout tient justement dans la formule, et c'est là qu'interviennent autant de possibilités de recours à l'intertexte. Ce que nous remarquons en partie ici, dans un article de Patrick Saint-Paul, paru dans *le Figaro* du mercredi 9 février 2005 (p. 3) :

(19)

Israéliens et Palestiniens ne se sont pas encore rassis à la table des négociations. Mais il n'est pas question qu'Israël cède la totalité de la Cisjordanie aux Palestiniens, prévient Avi Pazner, le porte-parole du premier ministre. « *Il faut tenir compte des changements démographiques et topographiques de ces trente cinq dernières années* », juge-t-il en faisant allusion aux colonies juives. ET DE RAPPELER que Jérusalem, où les Palestiniens voudraient établir la capitale de leur futur Etat dans sa partie orientale, restera la capitale d'Israël.

41. Le propos rapporté ici au discours indirect est peu reformulé : il s'agit d'un renvoi, qui plus est d'un rappel en partie politisé. Cela étant, nous sommes là encore en présence d'un propos sentencieux, dont l'IN souligne la dimension polémique.

### 3.3. Une dimension *dramatique* ?

42. L'immixtion qui s'opère du discours citant au discours cité relève d'un phénomène courant dans les articles qui renvoient à la confrontation d'avis personnels (Lèbre, 1993). En témoigne la contribution d'Elsa Freyssenet, dans les *Echos* (« Mazarine l'héritière et les héritiers », rubrique « En marge » du numéro du lundi 9 janvier 2006, page 16), qui donne un exemple type d'article qui laisse opportunément dialoguer discours citant et discours cité, et où l'IN marque une transition explicite vers des propos d'une certaine intensité (20). La rédactrice se glisse même dans les propos rapportés de manière à y insérer des renvois historiques sommaires. Dans un article où elle s'approprie certains traits du comportement verbal de Mazarine Mitterrand, l'auteure morcelle le discours cité en segmentant les phrases des présidentiables du Parti Socialiste français, qu'elle met en scène à travers le point de vue de « l'héritière », jusqu'à ce qu'interviennent l'IN et le discours (direct) de l'un des présidentiables, lequel DD sonne comme un propos sentencieux :

(20)

Comme beaucoup de socialistes, il souhaite s'inspirer du candidat Mitterrand (plus que du président), celui qui a « *obligé* » le PCF à l'union et n'hésitait pas à « *rentrer dans la gueule* » de la droite. « *Volonté, rassemblement de la gauche, espoir* », égrène Laurent Fabius. ET L'HERITIER DE CŒUR, campant sur son expérience, DE PREVENIR, du haut de son expérience : « ***On ne trouve pas 45 Mitterrand sous les sabots d'un cheval*** ». Jospin, l'héritier rebelle ? Lui-même a voulu adoucir son image, hier : « *Mitterrand aussi a été rebelle, il a toujours veillé à sa liberté et j'ai veillé à la mienne* ».

43. En lien direct avec la réitération d'un terme (*expérience*), l'IN porte ici sur un syntagme verbal déclaratif, incident à la poursuite du propos. Conforme à ce que Melis (2000) envisage comme une prédication seconde, il connote défavorablement, même à la marge, la reprise du propos rapporté : l'enchérissement n'est ainsi plus du côté du discours cité, mais du discours citant, autrement dit non plus de la part de l'auteur des propos, mais de la part du rapporteur. Un tel cas donne une illustration, assez rare avec l'IN, de surénonciation explicite.

44. Mais ouvrons *Le Figaro* du lundi 7 novembre 2005, à la rubrique « Débats Opinions » (page 19). Sous l'éditorial d'Yves Théard (« La France au pilori »), qui traite d'événements de violence urbaine dans les banlieues, nous abordons une chronique d'Alain-Gérard Slama, intitulée « La Tentation de la Mélancolie », laquelle nous place d'emblée dans une analogie avec les « lendemain(s) de la défaite de 1940 ». A ce moment-là déjà, selon le rédacteur, « les élites » se complaisaient « dans un confort intellectuel fait de peur et de mélancolie », plutôt que de combattre contre l'ennemi (il est effectivement question des « islamistes » dans le troisième paragraphe, au sujet des « casseurs »). Or, avant que l'auteur ne convienne qu'il s'agit de trancher entre le « nationalisme » et « la capitulation, qui annonce les violences au quotidien des sociétés multiculturelles », il enchaîne sur une remarque métadiscursive non dépourvue d'intérêt :

(21)

Bile jaune contre bile noire, cet étrange dialogue rappelle les prodromes de mai 1968, avant la reprise en main de De Gaulle. D'un côté, l'élu va au devant du jeune révolté, dans la posture implorante de la conquête des cœurs ; de l'autre, la riposte fuse, imparable : « casse-toi, Ducon ». ET L'ELU DE REPARTIR avec la conviction mélancolique que la langue a changé, que nous nous sommes fait une trop haute idée de notre culture, et qu'il faut désormais gouverner « autrement ».

45. L'intervention s'en tient ici au domaine interpersonnel d'une relation verbale. Or, l'article relate un dialogue où la réponse à l'insulte est non pas verbalisée dans un contexte interlocutif de discours cités, mais bel et bien envisagée. Le mutisme de l'« élu » n'en intègre pas moins le champ des propos rapportés, comme en témoigne la construction subordonnée, qui relève selon nous du DI. Or, ce segment de phrase introduit par l'IN renvoie à un moment où l'individu, privé de discours (direct), se parle à lui-même, dans une formule qui correspond, pour reprendre les termes de Arruda Carneira Da Cunha (1992), à une « réponse présumée ». La circulation du discours étant empêchée, celui-ci devient intériorisé. L'IN fait donc la transition entre la violence de l'outrage et l'intimité du personnage outragé, avec une certaine consistance du propos, d'autant plus affirmée que l'emploi du *et* de l'IN ne va pas sans présenter quelque similarité avec celui qui en est effectué quand il présente une connotation « biblique » (renvoyant à un emploi fréquent de « et » dans les versets bibliques repris des versions latines, notamment de l'Ancien Testament ; voir Antoine, 1962, Torterat, 2002).

#### 4. Pour conclure, du moins en partie

46. L'IN contribue à faire, des propos rapportés, de véritables événements discursifs, dont certains tendent à l'événement, voire à l'exemplarité (Dubied, 1999). Il scénarise également les dialogues, et dans ce sens, il intensifie le discours cité, lui donne une autre consistance, et le rend alors plus visible. Ainsi une dissension entre des conseillers municipaux devient-elle un événement marquant, la tension entre deux présidentiables un tournant politique, l'apparition d'un objet marchand un véritable fait de société.
47. Les proportions d'emplois de l'IN, dans notre corpus, impliquent des discours cités dans 100 % des cas, une proportion ramenée à 93 % si l'on met entre

parenthèses certains DN où la démarche citationnelle n'est pas explicite. Cela signifie, quoi qu'il en soit, que l'emploi de l'IN dans le corpus que représentent les quotidiens francophones s'avère *a priori* intimement lié aux propos rapportés, et qu'il correspond la plupart du temps à une démarche citationnelle spécifique.

48. Dans le détail, les discours directs et mixtes représentent 33,3 % des occurrences, les discours narrativisés 27 %, les discours « ouverts » 26 %, les discours indirects 11,5 %, et ce qu'on pourrait appeler les discours « directs libres » 2,2 %. L'ensemble des citations directes, si l'on prend en compte les citations « ouvertes » et les « libres », représente donc 61,5 % des occurrences, ce qui rejoint notamment certaines des hypothèses formulées par Marnette (2004 : 51), qui rappelle que « si les discours sont parfois présentés comme des événements, les événements sont également présentés à travers les discours », mais aussi que le DI, pour sa part, implique un « ton relativement monotone en comparaison avec la vivacité des DD ou des discours mixtes » (*ibid.* : 59).
49. La proportion des DN s'explique aussi assez facilement, par le fait même que le DN coïncide opportunément avec les emplois les plus familiers, « classiques », de l'infinitif *de narration*. Avec l'IN en effet, le discours cité s'inscrit d'abord dans un récit : tout en contribuant très concrètement à mettre en scène les discours, l'IN narrativise l'événement discursif, l'intègre dans une trame diégétique, un peu plus qu'il ne le *dramatise*.
50. En sollicitant ainsi l'IN dans sa démarche plus largement rédactionnelle, l'énonciateur passe, quelquefois indistinctement, de la « monstration » à l'« allusion », et *vice versa* (Moirand *op. cit.*), ce qui se vérifie d'autant plus que l'IN accompagne couramment un processus de narrativisation des propos rapportés. Or, là encore, il existe une gradualité entre les phénomènes à prendre en compte : celui de la narrativisation bien sûr, mais aussi ceux de la sous- et de la surénonciation, de l'événementialisation, de l'intensification et de la dramatisation de l'événement discursif. Cette gradualité concerne également le processus d'effacement énonciatif. Or, à ce titre, l'emploi de la forme infinitivale n'a rien d'un hasard : cette forme spécifique, qui est celle du temps indéterminé, est aussi celle de la personne indéterminée. En soustrayant ainsi la citation de la tensivité ou l'extensivité du temps verbal, l'IN écarte le discours cité d'une temporalité restreinte, et l'inscrit donc, au moins en partie, dans l'historicité. De même, en sollicitant une forme non fléchie du verbe, il diminue la portée des marques personnelles, et dépersonnalise, là encore au moins en partie, la citation elle-même.
51. On pourrait poursuivre cette étude sur d'autres types de corpus, comme les productions scientifiques, où il serait intéressant de définir dans quelle mesure l'IN accompagne les discours directs et narrativisés dans des proportions similaires. Sur un autre plan, un traitement lexicométrique abouti des formes infinitivales représentées, dans l'IN de presse écrite francophone, permettrait peut-être de confirmer ou d'infirmer en partie la dimension polémique de cet emploi locutionnel.
52. Quoi qu'il en soit, l'IN, qui semble avoir toujours figuré dans les colonnes des quotidiens francophones, comme le confirment les archives des journaux pré-

cités, intègre parfaitement la textologie du journal, où il constitue une variable significative de la représentation des propos rapportés.

## BIBLIOGRAPHIE

ACHARD, P. 1992. Entre deixis et anaphore : le renvoi du contexte en situation. Les opérateurs « alors » et « maintenant » en français. *La Deixis*. L. Danon-Boileau, M.A. Morel (eds.). Paris : PUF. 583-592.

ANTOINE, G. 1962. *La Coordination en français*. Paris : Minard.

ARRIVE, M., GADET, F., GALMICHE, M. 1986. *Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

BONAMI, O., GODARD, D. 2008. Syntaxe des incises de citation. *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. J. Durand, B. Habert, B. Laks (eds.). Paris : 2407-2420.

CLAUWAERT, J. 1996. Journaliste à *Nord Eclair*. *Cahiers du Journalisme 2* : éditions du CRESJ. 54-59.

DE ARRUDA CARNEIRA DA CUNHA, D. 1992. *Discours rapporté et Circulation de la parole*. Louvain : Peeters.

DUBIED, A. 1999. Invasion péritextuelle et Contaminations médiatiques. *Semen 13 (Genres de la presse écrite et analyse de discours)*. 59-64.

ENGLEBERT, A. 1998. *L'Infinitif dit* de narration. Paris : Duculot (*Champs linguistiques*).

GERECHT, M.J. 1987. *Alors* : opérateur temporel, connecteur argumentatif et marqueur de discours. *Cahiers de Linguistique Française 8*. 69-79.

GREVISSE, M. 1993. *Le bon usage : grammaire française*. (Edition refondue par André Goosse.) Bruxelles : De Boeck.

GUILLAUME, G. 1964. *Langage et Science du langage*. Paris : Nizet.

KOR-CHAHINE, I., TORTERAT, F. 2006. Infinitif et impératif *de narration* en français et en russe. *L'Information Grammaticale 109*. 45-51.

LEBRE, M. 1993. Remarques sur le fonctionnement des énoncés rapportés au discours direct dans les entrevues. *Cahiers du Crelef 35*. 35-51.

LITS, M., DUBIED A. 1999. *Le Fait divers*. Paris : coll. *Que Sais-je ?*

LONGREE, D., LUONG, X. 2003. Temps verbaux et linéarité du texte : recherches sur les distances dans un corpus de textes latins lemmatisés. *Corpus 2, La distance intertextuelle*. <http://corpus.revues.org/document33.html>.

LOWE, R. 1997. Chronogénèse et Schématisation : la représentation du temps d'univers et du temps d'événement aux chronothèses indicative, quasi-nominale et subjonctive. *Cahiers de Praxématique 29*. 81-108.

MARNETTE, S. 2003. Stratégies du discours rapporté et genres de discours dans la presse contemporaine. *Estudios de Lengua y Literatura francesas 14*. J.M. Lopez-Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (eds.). Cadix : Université de Cadix. 127-148.

MARNETTE, S. 2004. L'Effacement énonciatif dans la presse contemporaine. *Langages 156*. Paris : Larousse. 51-64.

MELIS, L. 2000. L'Infinitif de narration comme prédication seconde. *Langages 127* : Larousse. 36-48.

METEVA, E. 2002. La Citation journalistique avec ou sans guillemets. *Le Discours rapporté*. L. Rosier (sous la dir. de). Paris : Ophrys. 117-124.

- MOESCHLER, J. 1998. Le Temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique. *Langues* 1/1. 14-23.
- MOIRAND, S. 2006. *Les Discours de la presse quotidienne*. Paris : PUF.
- MOUILLAUD, M. 1990. Le Journal, un texte sous tension. *Textologie du Journal (Cahiers de Textologie 3)*. P. Rétat (sous la dir. de). Paris : Minard. 141-155.
- PAILLET-GUTH, A.M. 1996. Flaubert et l'Adverbe *alors* : cohésion et dérision. *Le Français moderne* LXIV, 1. 51-62.
- RABATEL, A. 2002. Le Sous-énonciateur dans les montages citationnels : hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques. *Enjeux* 54. 52-66.
- RABATEL, A. 2004. L'Effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages* 156. Paris : Larousse. 3-17.
- RÉCANATI, F. 2001. Open Quotation. *Mind* 110. 637-687.
- REICHENBACH, H. 1956. *The direction of time*. Berkeley : University of California Press.
- RENAUD, F. 2003. Comment interpréter le système de Reichenbach ?. *L'Information grammaticale* 99. 8-10.
- ROSIER, L. 2002. La Presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. *L'Information grammaticale* 94. 27-32.
- ROSSARI C., 2002. Les Adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes. *Cahiers de Linguistique française* 24 : 11-43.
- SANDBELD, K. 1978 [1943]. *Syntaxe du français contemporain (L'Infinitif)*. Publications romanes et françaises LXXXIII. Genève : Droz.
- SAUSSURE, L. (DE), STHIOUL, B. 2002. Interprétations cumulative et distributive du connecteur *et* : temps, argumentation, séquençement. *Cahiers de Linguistique française* 24. 293-314.
- SULLET-NYLANDER, F. 2004. Le Discours narrativisé : quels critères formels ?. *Le Discours rapporté dans tous ses états*. J.M. Lopez-Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (eds.). Bruxelles : L'Harmattan. 386-396.
- TORTERAT, F. 2002. *Approche des invariants de quelques joncteurs en français : pour une complémentarité notionnelle des termes de coordination et de jonction*. Paris IV-Sorbonne, thèse de doctorat nouveau régime.
- TORTERAT, F. 2008. La Semelfactivité non verbale en français : le cas de *or* et de *(a)lors*. *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique française*. Paris : ILF.
- VAN DEN EYNDE, K., MERTENS, P., SWIGGERS, P. 1998. Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe : vers un modèle intégrationniste de l'écrit et de l'oral. In BILGER, M., VAN DEN EYNDE, K., GADET, F. *Analyse linguistique et approches de l'oral*. Leuven / Paris : Peeters. 33-57.
- VETTERS, C. 1993. Temps et Deixis. *Le Temps, de la phrase au texte*. C. Vettters (ed.). Lille : PUL. 85-115.
- WIEDERSPIEL, B. 1989. Sur l'anaphore : du modèle « standard » au modèle « mémoriel ». *Travaux de linguistique et de philologie* XXVII. 95-113.

*L'auteur tient à remercier ici l'ensemble des relecteurs de l'article.*